DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260304-2026_006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 18 ; de votants = 22

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 20/02/2026
Date de publication : 10/03/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Maryam ABOU-MERHI, Bénédicte RUISSEAU, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS : Mélanie RIO, Dimitri GEA

ABSENTS EXCUSES : Arnaud AUBAULT (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Clément ROUSSEAUX (pouvoir à Antoine DEGUEN), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Jean-Yves ANGER), Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ)

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis ADNOT

<< >>

AFFAIRE 2026.006 : AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Au vu du Compte financier unique 2025, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats du budget principal.
Il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget de la Commune de la façon suivante :

- Résultat de fonctionnement :
  - A l'article 1068, Excédent de fonctionnement capitalisé **: 390 803.09 €**
- Résultat d'investissement :
  - à l'article 001, Excédent d'investissement reporté : **298 233.91 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
A L'UNANIMITE
ADOPTE ces propositions d'affectation des résultats du Compte financier unique 2025.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

